

Salariés

Ce que le dispositif vous apporte :

- ✓ Elargir sa connaissance des métiers et secteurs d'activité
- ✓ Faciliter sa mise en œuvre d'action (enquête métier - immersion...)
- ✓ Mobiliser, alimenter la confiance en soi
- ✓ Etre acteur de son parcours professionnel
- ✓ Développer sa dynamique d'action
- ✓ Valoriser ses compétences transverses

🎯 Etre guidé pour explorer, réfléchir sur des pistes de solutions !

Passerelle Emploi : Agir ensemble au maintien en emploi des salariés fragilisés

Contact MIFE DROME :

Valérie DIAZ - Coordinatrice emploi

07 68 90 53 32 - v.diaz@cidffdrome.fr

Virginie DUCROS - Conseillère emploi

07 81 22 78 19 - v.ducros-mife@cidffdrome.fr

36 B rue Biberach

26000 Valence

04 75 98 02 26



Les Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) sont des structures de proximité.

Le réseau des MIFE en Auvergne Rhône Alpes est constitué de 12 structures et est soutenu par la région AURA.

Les MIFE accompagnent les personnes et les entreprises dans les territoires, selon les valeurs de la Guidance Professionnelle Personnalisée.

Elles sont spécialisées sur l'accompagnement des publics :

- Salariés : salariés fragilisés, précarité, temps partiel contraints, en reconversion, VAE, connaissances des métiers...
- Seniors : toutes les personnes de plus de 45 ans.
- Travailleurs indépendants

Passerelle emploi

Dispositif Accélérateur de Solutions

pour le maintien en emploi
des salariés
à partir de 45 ans
confrontés à une
problématique de santé,
ou en situation de handicap

Dispositif gratuit



Entreprises / Partenaires :

Ce que le dispositif vous apporte :

- ✓ Partager des retours d'expériences réussies et "benchmarker"
- ✓ Elargir ses pratiques pour des solutions d'organisation futures
- ✓ Connaître les acteurs mobilisables et leurs rôles
- ✓ Mettre en œuvre, valoriser ses démarches et actions inclusives
- ✓ Soutenir les salariés en transition

Comment participer :
plusieurs axes simples et concrets

- ✓ Participer au webinaire de lancement
- ✓ Témoigner d'une expérience ou de vos questionnements
- ✓ Accueillir chez vous un groupe de salariés (maxi 2 heures)
- ✓ Faciliter l'accès au dispositif à ses salariés
- ✓ Être ouvert aux sollicitations individuelles type : immersion-enquête métiers...

 **Faire du lien entre entreprises et partenaires**

 Dates à retenir

Webinaire de lancement

Pour les entreprises et partenaires département 26, 63, 69, 74

- ✓ 9 octobre 2025 13h30 - 15h00

Information collective Salariés :

5 réunions planifiées

- ✓ 25 et 26 septembre
- ✓ 2, 6 et 7 octobre

Trois 1/2 journées d'ateliers :

Pour se projeter vers son nouvel avenir professionnel

- ✓ 12, 17 et 25 novembre groupe 1
- ✓ 13, 18 et 27 novembre groupe 2

Rallye entreprises

- ✓ 19 et 21 novembre
- ✓ 27 novembre

Forum de clôture

- ✓ 1ere semaine de décembre (date à venir)